



Contrat de maitrise d'oeuvre et litige facture artisan

Par **RAPH777AEL**, le **11/05/2010** à **16:53**

Bonjour,
Je suis actuellement en contrat avec un maitre d'oeuvre pour une construction de maison individuelle.
L'enlèvement des terres pour mise en décharge n'était pas comprise dans le contrat initial avec le terrassier.
Le maitre d'oeuvre m'a communiqué un montant estimatif de ces travaux compris entre 3000 € et 4000 € HT.
J'ai donné mon accord verbal [s]au maitre d'oeuvre[/s], sur la base de ses estimations.
Après enlèvement des terres l'artisan m'a adressé une facture de plus de 6000 € HT.
J'ai contesté le montant de la facture auprès du maitre d'oeuvre, arguant qu'elle n'était pas en adéquation avec le montant prévu.
Le contrat de maitrise d'oeuvre spécifiant que tout travaux complémentaires nécessite un avenant au contrat signé par le maitre d'oeuvre et le maitre d'ouvrage, quels sont mes recours?